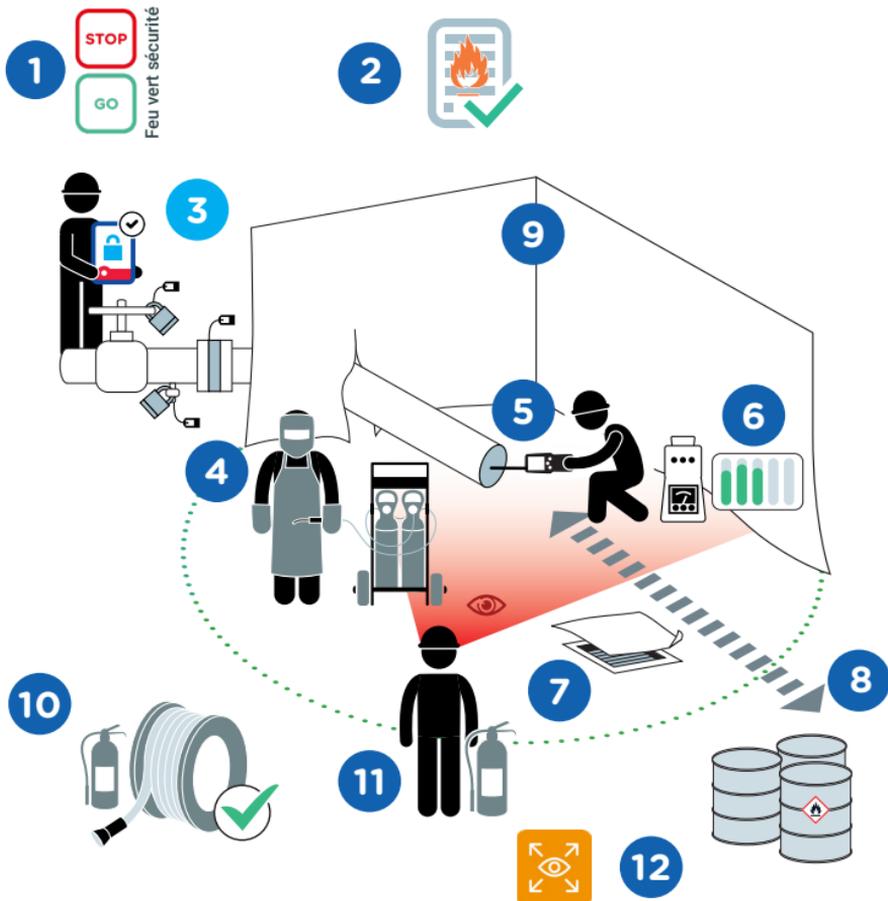


Nos vies avant tout !



Novembre 2024

Travaux à chaud



TotalEnergies



Travaux à chaud



Lieu _____

Date _____

Entreprise observée _____

N° permis _____

OUI NON N/A

POINTS À VÉRIFIER

1 Le «Pré-job briefing» et le «Feu vert sécurité» ont-ils été réalisés ?

2 Le permis de travail à chaud est-il validé ?

3 Appliquer la check-list « Travaux sur systèmes dé-énergisés » pour chaque énergie et répondre : tous les points applicables sont-ils conformes ?

4 Le personnel qui exécute l'activité porte-t-il les EPI spécifiques à la tâche ?

5 Si la zone est à atmosphère potentiellement explosive, un contrôle de l'atmosphère a-t-il été effectué avant de démarrer le travail à chaud ?

6 Si la zone est à atmosphère potentiellement explosive, un suivi en continu de l'atmosphère ou des contrôles à fréquence définie sont-ils réalisés et les résultats sont-ils surveillés ?

7 Les égouts, les ouvertures et les événements sont-ils protégés ?

8 Toutes les matières combustibles ont-elles été enlevées, recouvertes ou maintenues humides dans la zone de travail à chaud ?

9 Quand requises par le permis de travail, des bâches de protection contre les étincelles sont-elles en place ?

10 Les équipements de lutte contre l'incendie ont-ils été inspectés, sont-ils disponibles sur la zone de travail et prêts à être utilisés ?

11 Quand requise par le permis de travail, la surveillance incendie est-elle en place ?

12 Toutes les personnes impliquées dans le travail sont-elles bien positionnées hors de la ligne de danger, et les autres, non impliquées, sont-elles bien tenues à l'écart ?

Commentaires _____

Nom _____

Entreprise _____

Signature _____